



DDI

DDT(M) - DDETS - DDETSPP - DDPP



Comité Social d'Administration de Réseau des DDI du 6 octobre 2026

Présentation des évolutions en matière de ressources humaines (autorisations spéciales d'absence et congés pour raison de santé) : *Vous ne nous avez pas entendus, nous ne vous écouterons pas !*

Avant même que le président ne donne la parole à la directrice des personnels, les représentants de l'UNSA Fonction Publique ont demandé à s'exprimer :

Les deux textes présentés sur les ASA familiales et les congés pour raison de santé représentent des attaques inacceptables sur les droits des agents qui sont mis au banc des accusés, responsables du gaspillage de l'argent public.

Ces textes ont été unanimement rejetés par les organisations syndicales lors de leur examen au Conseil Commun de la Fonction Publique mais le gouvernement n'a pas entendu nos arguments. Il est passé en force et est allé jusqu'à leur publication, actant la dégradation des droits des agents.

C'est pour cela que l'UNSA a refusé de s'exprimer à la suite de cette présentation, et puisque le gouvernement ignore nos arguments et ses agents, nous n'avons rien à ajouter.

Budget du BOP 354 : *Un maintien des montants mais quid des coûts en hausse ?*

Le projet de loi de finances 2027 prévoit un maintien du niveau des dépenses identique à 2026, cependant il faudra absorber l'inflation notamment au niveau de l'énergie, donc les capacités de fonctionnement seront en diminution.

L'UNSA a dénoncé l'austérité budgétaire qui ne permet plus aux agents des DDI d'assurer leurs missions dans des conditions acceptables et qui seront donc les premiers impactés, mais malheureusement la qualité du service rendu aux usagers et au bénéfice du service public également.

Présentation du RSU (Rapport Social Unique) 2024: *Une évidente dégradation de la situation des services*

Le RSU 2024 a été présenté dans sa nouvelle version. Le recours au recrutement de contractuels de courte durée augmente et les services sont en tension, comme en témoigne le volume des heures écrêtées qui représente 90000 heures non rémunérées pour plus de 4000 agents.

L'UNSA regrette que le volet formation ne fasse pas partie du RSU présenté en CSA de réseau. L'UNSA signale la situation tendue des services et dénonce le recours massif aux contractuels qui sont souvent en situation de précarité ainsi que les conséquences sur les personnels titulaires lorsque ces contractuels sont remerciés...

L'UNSA dénonce le faible taux de couverture en médecine de prévention et les manquements en matière de DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) et de déclinaison des PAPRIACT (Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) par des plans et des programmes d'action pluriannuels.



UNSA Fonction Publique, 21 rue Jules Ferry, 93177 Bagnolet CEDEX
01 48 18 88 29 – unsa-fp@unsa.org – www.unsa-fp@unsa.org

